



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### radio et télévision

Question écrite n° 5191

#### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur l'audiovisuel public extérieur. L'éclatement de notre système audiovisuel extérieur, son manque de cohérence et de visibilité se traduisent par un éparpillement de crédits et une efficacité des plus limitées. Afin de disposer d'un secteur audiovisuel français performant et capable de défendre les valeurs de la francophonie, le Gouvernement envisage de rapprocher les chaînes existantes, TV 5, France 24 et la station Radio France internationale. Il lui demande de préciser les intentions du Gouvernement et de lui indiquer les perspectives concrètes et le calendrier de rapprochement.

#### Texte de la réponse

Faisant le constat que notre dispositif audiovisuel extérieur n'obtenait pas, en termes d'impact et de visibilité, des résultats à la hauteur de l'investissement consenti et considérant que notre organisation ne prenait pas assez en compte le phénomène mondial de la convergence des médias et dès lors n'était pas suffisamment en phase avec les attentes des publics que nous cherchons à atteindre, le Président de la République a demandé au Gouvernement de lui faire des propositions de réorganisation du secteur. Une réflexion a donc été lancée au début de l'été 2007, avec l'objectif de proposer d'ici à la fin de l'année une réforme en profondeur de notre dispositif, qui doit permettre une utilisation plus efficace des fonds publics et une meilleure visibilité dans le paysage audiovisuel international. Dans cette perspective, plusieurs hypothèses ont été mises à l'étude qui visent à une meilleure articulation, voire à un rapprochement, des différents médias concernés. Le comité de pilotage chargé par le Gouvernement de préparer cette réforme n'a pas encore rendu de conclusions définitives ; aucune option n'a donc encore été validée à ce stade. Le comité de pilotage procède actuellement aux auditions de nombreux acteurs de l'audiovisuel français : dirigeants et représentants des personnels des entreprises concernées, responsables des rédactions, parlementaires, dirigeants de chaînes nationales publiques et privées, professionnels du secteur. Il devra d'ici à fin novembre rendre ses conclusions au Président de la République. Sans préjuger de ces dernières on peut préciser qu'un des soucis de la réforme est de mieux affirmer la complémentarité existant entre TV5 Monde et France 24, de rechercher une meilleure articulation entre les trois diffuseurs, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution et de la place de l'information et cela sans remettre en cause l'identité fondamentale des deux chaînes. Pour atteindre cet objectif l'hypothèse d'un rapprochement entre TV5 Monde, France 24 et RFI est à l'étude, les aspects techniques de ce rapprochement étant actuellement explorés en liaison avec les partenaires francophones de TV5 Monde. Pour ce qui est de RFI, son adaptation aux nouvelles réalités techniques et géopolitiques est une priorité mais ces ajustements nécessaires doivent être entrepris dans le cadre de la réforme et en tenant compte de la place de RFI dans le nouvel ensemble audiovisuel extérieur.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5191

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 25 septembre 2007, page 5720

**Réponse publiée le :** 13 novembre 2007, page 7031